

## Fiche technique

# ARABELLA®

**Acaricide pour l'arboriculture fruitière, la viticulture, les cultures maraîchères, les petits fruits et l'horticulture**

**Matière active:** 110 g/l étoxazole

**Formulation:** Suspension concentrée (SC)

### EMPLOI:

#### POMME, POIRE

**Dosage:** **0,48 l/ha (0,03%)**  
acarien rouge  
acarien jaune commun

Appliquer avant ou après la floraison, jusqu'au 30 juin. Le moment idéal pour appliquer **ARABELLA** se situe en fin d'éclosion des œufs d'hiver, ce qui correspond en général à la période juste avant ou après la floraison.

Traiter avec un volume d'eau de 600 à 1000 l/ha en veillant à bien mouiller les plantes. Au maximum 1 application par an et par parcelle. Le dosage recommandé se réfère à un volume d'arbre de 10'000 m<sup>3</sup>/ha. Pour un volume d'arbre supérieur, augmenter le dosage en conséquence.

Respecter une zone non traitée de 50 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive (buses anti-dérive, barrière physique comme des haies) conformément aux instructions de l'OFAG.

**ARABELLA** est autorisé en Production Intégrée (observer les directives). **ARABELLA** n'est pas toxique pour les abeilles, mais moyennement toxique pour les acariens prédateurs (classe M).

#### PETITS FRUITS:

**Fraises:** **0,5 l/ha (0,05%)**  
acarien jaune commun

Application au début de l'attaque en plein air et pour les cultures couvertes. Une application par parcelle et par année au maximum. Délai d'attente: 3 jours

#### VITICULTURE:

**Dosage:** **0,063% (0,5 l/ha)**  
acariose de la vigne  
érisose de la vigne

Application au stade E-F (BBCH 11-51). 1 traitement par parcelle et par année au maximum. Le dosage mentionné se réfère au stade 15-51 (F) avec une quantité de bouillie de référence de 800 l/ha ou à un volume de la haie foliaire de 2'225 m<sup>3</sup> par ha.

Respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive (buses anti-dérive, barrière physique comme des haies) conformément aux instructions de l'OFAG.

#### CULTURES MARAÎCHÈRES:

**Aubergine, tomate: 0,05% (0,5 l/ha)**  
acariens

Une application par parcelle et par année au maximum.

Délais d'attentes:

- 3 jours pour les cultures couvertes
- 7 jours pour les cultures en plein air

Lors du traitement des aubergines ou tomates en plein air, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG (buses anti-dérive, barrières physiques comme des haies).

#### HORTICULTURE:

**Arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes, rosier:**

**Dosage:** **0,05% (50 ml/100 l d'eau)**  
acarien jaune commun

Traiter au début de l'attaque, max. 1 fois par an.



**Omya (Schweiz) AG**  
**AGRO**  
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
www.omya-agro.ch

En horticulture, respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive (buses anti-dérive, barrière physique comme des haies) conformément aux instructions de l'OFAG.

### SÉLECTIVITÉ:

De nombreux essais sur différentes cultures et différentes variétés ont démontré la très bonne sélectivité d'**ARABELLA** lorsqu'il est employé au dosage recommandé. **ARABELLA** a aussi été appliqué avec succès dans les roses, les chrysanthèmes et les gerberas.

### MISCIBILITÉ:

**ARABELLA** est miscible avec les fongicides pour l'arboriculture la viticulture et l'horticulture de la gamme **Omya AGRO**, particulièrement avec **Espiro**, **Espiro Plus**, **Systhane viti 240**, **Captan WDG**, **Elosal Supra**, **Heliosoufre**, **Phaltan 80 WDG**, ainsi qu'avec les insecticides **Audienz**, **Zorro** et **Tepeki**.

En horticulture, compte tenu de la grande diversité de plantes et des différentes conditions dans les serres, il est recommandé d'abord tester les mélanges avec **ARABELLA** avant de les employer à grande échelle.

### MODE D'ACTION:

L'**étoxazole** est la 1<sup>ère</sup> matière active d'une nouvelle famille, les oxazolines. L'**étoxazole** possède un mode d'action différent des autres acaricides et ainsi ne présente pas de résistance croisée avec les autres produits. C'est pourquoi **ARABELLA** est également efficace contre les acariens résistants aux acaricides actuels. Pour préserver l'efficacité de l'**étoxazole**, il est recommandé d'alterner les produits et d'utiliser **ARABELLA** dans chaque parcelle une seule fois par saison.

**ARABELLA** agit par contact. Il inhibe la mue des acariens (régulateur de croissance). L'effet survient seulement quelques jours après le traitement (pas d'effet k-o). **ARABELLA** agit contre tous les stades juvéniles des acariens: larves, protonymphes, deutonymphes. Bien qu'il n'ait pas d'action directe contre les adultes, **ARABELLA** induit la stérilisation des femelles adultes. **ARABELLA** a une durée d'action particulièrement longue.

**ARABELLA** n'est pas systémique, mais possède une activité translaminaire. Il est résistant au lessivage 2 heures après l'application.

**EMBALLAGES:**                   bouteilles de 0,5 l  
  cartons de 10 x 0,5 l

### DANGER –RISQUE –SÉCURITÉ

#### Indications de danger:

GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

**Mentions d'avertissement:** Attention

#### Mentions de danger:

EUH 208 Contient 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-on.

Peut produire une réaction allergique.

EUH 401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

#### Mentions de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Les renseignements mentionnés dans cette fiche technique ne sont que des données générales. Respecter scrupuleusement les informations figurant sur les étiquettes.

© Marque enregistrée de Sumitomo Chemical Agro